

N° CA-28/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 10 JUIN 2026**

Le 10 juin 2026 à 15h00,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 29 mai 2026, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Nadège AZZAZ, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Sandrine DANDRE, Patrick WIDLOECHER, Véronique DE LA TOUANNE, Martine BAGDASSARIAN, Benoît DESCHAMPS, Anthony REYNAUD, Jacqueline MINASSIAN, Sofia BELASKRI, Vincent GAUDIN, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT, Mohamed SANOGO.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Patrice RONCARI à Anthony REYNAUD, Michel VENEAU à Marcelle ABDELNOUR, Christophe RENDU à Christine QUILLERY, Rahma GHIATOU à Sandrine DANDRE.

Était présent avec voix consultative : Pierric SPERY, DRIHL 92.

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Emilie ASTORG, Responsable de la Communication ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Annabel SANCHEZ-GYGI, Assistante Polyvalente ; Mélandra PARENT, Commissaires Aux Comptes.

Objet : Renouvellement de la convention de délégation à Vallée Sud Habitat de la gestion du contingent de logements réservés par l'Établissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris.

VALLEE SUD HABITAT
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUIN 2026
DELIBERATION

Objet : Renouvellement de la convention de délégation à Vallée Sud Habitat de la gestion du contingent de logements réservés par l'Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris.

Le Conseil d'Administration,

Considérant que l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris souhaite permettre le bon équilibre emploi – logement de ses agents.

Vu que l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris a approuvé le 18 septembre 2018, un règlement des aides à la pierre visant à financer les opérations de logement social, en construction neuve ou en acquisition-amélioration sur son territoire, notamment sur les villes disposant de moins de 30% de logements sociaux. Qu'en contrepartie du financement des opérations, des droits de réservation sont attribués à Vallée Sud - Grand Paris, aujourd'hui réservataire d'environ 200 logements sociaux, dont plus de la moitié en résidences pour étudiants.

Vu les missions réalisées par l'Office Public de l'Habitat (OPH) Vallée-Sud Habitat, pour le Territoire Vallée Sud Grand Paris dans le cadre de la convention du 1^{er} juin 2022 au titre de l'accompagnement des demandeurs de logement du Territoire et le suivi de ses droits de réservations.

Considérant que ces actions ont donné entière satisfaction, l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris souhaite reconduire l'accompagnement administratif de ces agents demandeurs de logement et le suivi de ses droits de réservation au bailleur Vallée-Sud Habitat.

Vu que cette mission correspond à une durée de travail estimée à 234 heures annuels dans la charge du service logement de Vallée Sud Habitat. Les coûts engendrés sont évalués à 5 000 euros annuels.

Entendu l'exposé du Président,

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve les termes de la convention renouvelée de délégation à Vallée Sud Habitat de la gestion du contingent de logements réservés par l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris,

Autorise la Directrice Générale ou son représentant à signer la Convention et toutes les pièces afférentes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLÉE SUD HABITAT ».

**Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud - Grand Paris**

Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 18 juin 2026
Reçue en Préfecture le 17 juin 2026
Certifiée exécutoire le 18 juin 2026
Par application de la loi du 22 juillet 1982


Véronique ALBERT
Directrice Générale